



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Programme d'enseignement moral et civique du cours préparatoire à la classe terminale des voies générale, technologique et professionnelle et des classes préparant au CAP – pistes de réflexion pour la mise en œuvre

Sylvie GALABBÉ IA-IPR HG EMC
Formation EMC juin 2024

POINTS ABORDÉS

0--Le travail
préparatoire

1--Les
orientations
du programme

2-- la culture
démocratique

3--les points
de vigilance
qui demeurent

4--Structure du
programme de
cinquième



ACADÉMIE DE NANTES

Liberté

Égalité

Fraternité

0--Le travail préparatoire

- 21 juin 2023 : annonce de la Première ministre Élisabeth Borne.
- 27 juin 2023 : lettre de saisine du ministre Pap Ndiaye
- 30 octobre 2023 : lettre du ministre Gabriel Attal au président du CSP - Un délai initial : novembre 2023
- Un travail collectif dans le GEPP de septembre à décembre 2023, un travail avec le CSP de décembre à fin janvier 2024
- Consultation nationale
- Publication au BOEN n°24 du 13 juin 2024.



ACADÉMIE
DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1--Les orientations du programme

- Retrouver un programme unique, le mettre en cohérence avec les dispositifs institutionnels d'éducation à la citoyenneté (SNU par exemple) ;
- Sortir de la confusion entre l'EMC qui est un enseignement scolaire (avec un horaire dédié) et l'ensemble de l'éducation à la citoyenneté ;
- Clarifier des compétences EMC, EDD, éducation à la Défense et EMI qui contribuent toutes à l'éducation à la citoyenneté ;
- Prendre en compte des acquis des programmes de 2015 dans les thématiques et les démarches ;



ACADÉMIE
DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1--Les orientations du programme

- Intégrer les compétences psycho-sociales particulièrement pour le 1^{er} degré (climat scolaire)
- Renforcer chez les élèves les connaissances en droit public mais pas exclusivement ;
- Poursuivre l'éducation à la Défense désormais présente en 4^{ème} (et non plus en 3^{ème}) y compris la dimension la guerre informationnelle et les guerres hybrides ;



ACADÉMIE
DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1--Les orientations du programme

- Disposer de références explicites à des textes fondateurs qui peuvent être étudiés plusieurs fois dans la scolarité selon une approche spiralaire ;
- **Faire de L'EMC le lieu réflexif du parcours citoyen et de l'apprentissage de la citoyenneté ;**
- **Permettre aux élèves de mobiliser les notions : Etat de droit ; vie démocratique, culture civique ; culture démocratique.**

Grande
mobilisation
de l'École
pour les valeurs
de la République

LE PARCOURS CITOYEN

DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE À LA TERMINALE
APPRENDRE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

L'enseignement moral et civique

Il permet aux élèves de **comprendre le bien-fondé des règles** régissant les comportements individuels et collectifs, **le pluralisme des opinions, les convictions, les modes de vie**, etc. Il favorise le respect des droits et de la loi.

L'éducation aux médias et à l'information

Elle permet aux élèves d'**apprendre à lire, à décrypter l'information et l'image, à aiguiser leur esprit critique, à se forger une opinion**, compétences essentielles pour exercer une citoyenneté éclairée et responsable en démocratie.

La participation des élèves à la vie sociale de l'établissement et de son environnement

Les élèves sont encouragés à **s'engager dès que possible dans la vie sociale de l'établissement et de son environnement, à prendre part à une association et à s'impliquer auprès de leurs pairs** qui ont besoin de soutiens variés.

L'inscription des apprentis à des ateliers débats et philosophiques

Elle permet aux apprentis de **participer à des ateliers débats et philosophiques** et de **prendre part à des activités sociales et civiques de l'entreprise** où se déroulent les périodes d'alternance.

La préparation en amont de la Journée défense et citoyenneté

Elle permet aux lycéens de **mieux anticiper leur participation à la Journée défense et citoyenneté** en s'informant sur son déroulement et ses enjeux.

Le parcours citoyen sera évalué à la fin de la scolarité obligatoire, selon des modalités définies dans le cadre de la réforme du collège.

L'EMC est adossé au parcours citoyen mais pas que...

<http://www.gouvernement.fr/partage/3180-le-parcours-citoyen>

2– la culture de la démocratie

Le [nouveau programme d'enseignement moral et civique](#) a été publié au Bulletin Officiel du 13 juin 2024. Il définit les notions et les contenus d'enseignement pour chaque année, du CP à la classe terminale. Il entre progressivement en application à partir de la rentrée scolaire 2024-2025.

Ce programme vise à transmettre à tous les élèves les valeurs de la République et définit un nouveau cadre pour développer les compétences civiques et citoyennes afin de construire **une culture de la démocratie**. Il accorde, en outre, une place nouvelle à l'éducation aux médias et à l'information, à l'éducation au développement durable ainsi qu'aux compétences psychosociales.



Les valeurs et les principes auxquels on se réfère et que l'on cherche à promouvoir / les valeurs de l'école républicaine / les notions (colonne de gauche du programme) / l'horizon de l'enseignement

Les domaines de connaissances qui permettent aux élèves d'exercer leur compréhension critique

Les attitudes* ou états d'esprit qui permettent de s'inscrire dans la vie démocratique

Les aptitudes* ou capacités que cet enseignement cherche à développer (verbes d'action)

UN PROGRAMME QUI INDIQUE AU PROFESSEUR CE QU'IL DOIT FAIRE ET PRÉCISE ÉGALEMENT CE QUE L'ÉLÈVE DOIT SAVOIR ET SAVOIR-FAIRE.

Sixième RS 2026-2027	Apprendre à vivre dans une société démocratique
Cinquième RS 2024-2025	Égalité, fraternité et solidarité
Quatrième RS 2025-2026	Défendre les droits et les libertés
Troisième RS 2026-2027	Faire vivre la démocratie
Seconde RS 2024-2025	Droits, libertés et responsabilité
Première RS 2025-2026	Cohésion et diversité dans une société démocratique
Terminale RS 2026-2027	La vie démocratique : débat, délibération et prise de décision

Soit...

Favoriser la confrontation → Favoriser la mise en place de débat : débat réglé, débat argumenté, débat mouvant, dilemme moral, question socialement vive... (débat binaire à éviter comme « pour ou contre la laïcité ! ») ;

Plutôt dédramatiser le désaccord, avancer, confronter les points de vue, apprendre de l'autre, le consensus n'est pas obligatoire ;

Pratiquer l'oral comme l'écrit sous toutes les formes ;

Développer la collaboration entre pairs dans des projets individuels ou collectifs ;

Permettre aux élèves de se questionner plutôt que de répondre à des questions.



3--Les points de vigilance qui demeurent

- Des programmes à traiter dans le temps imparti ;
- Les projets annuels sont en sus. Les projets EDD et EMI ne peuvent être intégralement menés en EMC ;
- Des sujets qui tirent la réflexion vers le « négatif » (risques, excès, discriminations, enjeux de débat, enjeux juridiques). Voir 2ème partie du programme de 5^{ème}) ;
- La question de la formation des enseignants ;
- Le passeport Educdroit en Troisième ET en Quatrième ;
- La question de l'évaluation ;
- Des documents d'accompagnement à venir ;
- Autres ?



4-- Structure du programme de cinquième

- 1– Le préambule (c.f. vos travaux):
- Commun du cours préparatoire à la classe de Terminale ;
- Identique à celui du projet ;
- 2– Une structure organisationnelle identique pour chaque niveau :
- Notions abordées, contenus d'enseignement, démarches (attitudes) et situations et d'apprentissage possibles (aptitudes);
- Plus de lectures personnelles en tant que telles ;



Cinquième : Égalité, fraternité et solidarité

Attendus et objectifs

En classe de cinquième, il s'agit de faire comprendre **le projet social de la République** qui se fonde sur les valeurs et principes d'égalité et de fraternité. On élargit à sa dimension citoyenne le travail que mènent les élèves sur **leur rapport à autrui et sur leur place dans la collectivité**, en exposant les mécanismes visant à réduire, compenser, voire supprimer les inégalités. **L'étude d'exemples** de l'action de la puissance publiques en matière de protection et de solidarité permet d'illustrer la mise en oeuvre de **l'idéal de la fraternité républicaine**. On souligne ainsi le rôle des différents acteurs et intervenants, ainsi que leur complémentarité, qu'ils soient locaux, régionaux ou nationaux, associatifs ou étatiques. La fraternité suppose de considérer l'autre comme son égal et d'estimer qu'il est du devoir de chacun de venir en aide aux autres en cas de nécessité.

Agir pour l'égalité femmes-hommes et lutter contre les discriminations (9-11 heures)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
<p>Égalité (vue en CM1) femmes-hommes Égalité en droits, parité</p>	<p>--L'égalité entre les femmes et les hommes est un principe fondamental de la République française, garanti par la Constitution (article 3 du préambule de 1946 : « La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme. ») et des démocraties modernes, c'est aussi un objectif de développement durable (ODD5) ;</p> <p>--dans la vie professionnelle et quotidienne, de nombreuses inégalités demeurent et les violences sexistes et sexuelles persistent, qui nécessitent l'action des pouvoirs publics et de la société civile ;</p>	<p><i>Ces démarches peuvent s'inscrire dans les projets d'éducation à la citoyenneté visant à favoriser l'égalité filles-garçons (concours, interventions de partenaires associatifs, démarche de labellisation, etc.) et nourrir le parcours Avenir des élèves (« Découverte des métiers »).</i></p>

À partir de textes de loi (droit de vote des femmes en **1944**, droit d'exercer une profession sans autorisation du mari en **1965**, loi sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG) en **1975**, loi sur l'autorité parentale conjointe en **1987**, loi sur la parité en **2000**), montrer que l'égalité des droits entre les femmes et les hommes est le résultat de combats.

L'étude de la loi sur la parité permet de montrer comment on passe de **l'égalité en droits** à un égal accès aux mandats politiques, tout en soulignant les limites de l'application de la loi.

À partir de la représentation féminine et masculine des branches de métiers, d'une part, et à partir des inégalités salariales, d'autre part, faire comprendre les décisions et l'action de l'État dans ce domaine en se référant à **l'article 6 de la DDHC**.

Travailler avec les élèves sur les stéréotypes de genre à l'école, notamment à partir de données sur l'orientation et les carrières professionnelles. Mettre en rapport les freins dans la carrière des femmes et les actions conduites pour y remédier.

En lien avec l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, étudier la prévention des violences sexistes et sexuelles pour assurer la sécurité de toutes et tous.

Des repères cognitifs pour


- Identifier et exprimer ses émotions et ses sentiments, parfois pour les dépasser
- S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie
- Se sentir membre d'une collectivité

Analyse d'un texte juridique au choix qui participe au développement d'une culture juridique commune

Education à l'orientation sous toutes ses formes

Thématique à développer en lien avec les stéréotypes de genre.

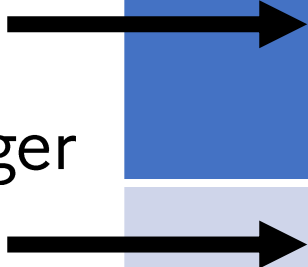
Mise en situation

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
<p>Discrimination (vue en CM1) Inclusion</p>	<p>La discrimination est un délit qui contrevient au principe d'égalité. Le Code pénal définit la discrimination comme « toute distinction opérée entre les personnes physiques » selon des critères liés à leur origine, à leur sexe, orientation sexuelle et identité de genre, à leur nationalité, à leur religion, à leur apparence physique, leur handicap, leur situation de grossesse, leur santé ou leur activité syndicale, etc. (art. 225-1), punie dans certaines situations constituant un traitement défavorable (art. 225-2);</p>	<p></p> <p>Respect du contexte juridique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles • Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques <p>Définition</p> <p>Plan PRADO</p>

Travailler à partir de situations ayant donné lieu à l'intervention du **Défenseur des droits**. Partir d'une situation de scolarisation d'enfants en situation de handicap pour évoquer l'inclusion scolaire de tous les enfants sans aucune distinction.

Montrer comment, dans le cadre du droit international (art. 23 CIDE), l'État cherche à corriger par la législation (**loi du 11 février 2005** « Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » et **loi du 8 juillet 2013** sur la refondation de l'école) des situations d'inégalités et à améliorer progressivement l'accueil et la prise en charge des enfants en situation de handicap.

En se référant à la **loi du 27 mai 2008** punissant les discriminations, étudier le cas d'une condamnation judiciaire (par exemple dans le monde du travail).




Mise en situation / analyse / argumentation / capacité à s'exprimer en public, à prendre en compte le point de vue de l'autre.

Contexte juridique international

Repères

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Racisme, antisémitisme, antitsiganisme, xénophobie, haine anti-LGBT	A la racine des agissements discriminatoires se trouvent des mécanismes d'exclusion (stéréotypes, préjugés, etc.) qui réduisent l'identité d'un individu à son appartenance à un groupe que l'on stigmatise. On retrouve ces stéréotypes dans le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, punis par la loi ;	À partir de l'expression de stéréotypes ou de préjugés, montrer qu'ils constituent des mécanismes d'exclusion, parmi d'autres, qui peuvent être à l'origine d'agissements à caractère discriminatoire (injures, harcèlements, violences, etc.) punis par la loi. <i>Cette démarche peut s'inscrire dans les projets d'éducation à la citoyenneté visant à lutter contre les discriminations (concours, interventions de partenaires associatifs, commémorations, visites d'un lieu d'histoire et de mémoire, etc.).</i>

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
<p>Harcèlement</p> <p><i>Cette démarche peut s'inscrire dans les projets d'éducation aux médias et à l'information (concours, interventions de partenaires, médias scolaires, etc.), et contribuer au développement des compétences numériques (CRCN). Le travail sur le harcèlement peut être inscrit dans le dispositif pHARe ou la participation au concours « Non au harcèlement ».</i></p>	<p>Les agissements discriminatoires sont aussi à la racine du harcèlement, y compris du harcèlement en ligne (depuis 2022, le harcèlement scolaire est reconnu comme un délit).</p>	<p>[EMI] En abordant des discours haineux en ligne, qu'ils soient oraux ou écrits, faire émerger les mécanismes d'exclusion et de harcèlement qui s'appuient sur des stéréotypes et des préjugés posés sur une identité puis s'appuyer sur des points de droit spécifiques à la discrimination choisie comme support d'étude.</p> <p>Étudier comment le droit s'adapte pour mieux lutter contre les discours de haine (création de l'Observatoire de la haine en ligne rattaché à l'ARCOM créé par l'article 16 de la loi contre les discours haineux en ligne du 24 juin 2020 ; règlement européen sur les services numériques en ligne - Digital Services Act).</p> 



5-- Structure du programme de Seconde

- 1– Le préambule (c.f. vos travaux):
- Commun du cours préparatoire à la classe de Terminale ;
- Identique à celui du projet ;
- 2– Une structure organisationnelle identique pour chaque niveau :
- Notions abordées, contenus d'enseignement, démarches (attitudes) et situations et d'apprentissage possibles (aptitudes);
- Plus de lectures personnelles en tant que telles ;



Seconde : Droits, libertés et responsabilité

Attendus et objectifs

En classe de seconde, les acquis de la scolarité obligatoire sont mobilisés pour engager une réflexion renouvelée sur l'État de droit, sur son origine et son évolution. Il s'agit de souligner que l'État de droit garantit nos libertés, en même temps qu'un authentique pluralisme démocratique. Ainsi se poursuit la réflexion sur la laïcité, d'une part, et, d'autre part, sur le potentiel de création de nouveaux droits au sein d'une société démocratique. L'exercice des libertés appelle à la responsabilité, autant pour les sauvegarder ou les étendre que pour répondre aux considérables défis de la société contemporaine : la montée d'une information pléthorique et inégale, les risques environnementaux ou la transition écologique.

L'État de droit garantit les droits et libertés et un pluralisme démocratique (6 heures en voies générale et technologique, 5 heures en voie professionnelle)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
<p>État de droit (vu en 4e)</p>	<p>L'État de droit, dans lequel la justice est indépendante, les pouvoirs publics sont soumis au droit et les citoyens égaux devant la loi, est garant des libertés et des droits fondamentaux ;</p>	<p>À partir des textes européens (Convention européenne des droits de l'homme - CEDH, Charte européenne des droits fondamentaux), définir, par une approche historique, l'État de droit en s'appuyant sur les éléments abordés en quatrième. Étudier une décision de justice administrative (Conseil d'État).</p>
<p>Sécularisation Hiérarchie des normes</p>	<p>L'État de droit est le fruit d'une triple évolution : la sécularisation de la politique (séparation des autorités politique et religieuse), l'affirmation des droits fondamentaux de la personne humaine et la mise en place d'une hiérarchie des normes de droit (qui soumet l'appareil étatique lui-même à la loi) ;</p>	<p>Une illustration ?</p>

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
<p>Laïcité (vue en CM2, 6e et 3e) Pluralisme</p>	<p>En France, la distinction du politique et du religieux est adossée au principe de la laïcité, qui consacre la séparation des Églises et de l'État (loi de 1905) et impose la neutralité à ses agents. Ainsi, l'État ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte. En assurant que l'État traite de manière égale les citoyens, quelles que soient leurs convictions, la laïcité garantit de manière ferme la liberté de conscience et le</p>	<p>Étudier la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905 (art. 1, 2, 31, 44) : définir le principe de séparation, décrire son organisation, faire comprendre le primat du droit positif sur les règles religieuses et, notamment, en quoi il consolide les droits et les libertés publiques ; rappeler que la laïcité n'est pas l'athéisme. Étudier plus particulièrement les implications du principe de laïcité à l'école (primat des connaissances sur les croyances, espace de neutralité propre au développement de l'esprit critique) et dans le monde du travail, en distinguant services publics et entreprises privées, agents publics et usagers.</p>

L'État de droit constitue une garantie **des libertés fondamentales** et ouvre une possibilité d'évolution de la loi. Il peut créer de nouveaux droits et de nouvelles libertés ;

L'État de droit est promu par les nations démocratiques, par **le Conseil de l'Europe et par l'Union européenne** ;

L'État de droit n'est cependant pas exclusif de la restriction des libertés (par exemple pour le maintien de l'ordre public) ni de la privation de liberté (par exemple pour les individus condamnés par la justice).

Par une recherche documentaire, expliquer comment de nouveaux droits répondant à une demande sociale forte (droits des femmes, maîtrise de la fécondité) ont été progressivement consacrés par la loi depuis les années 1960 (contraception, IVG, divorce par consentement mutuel, mariage pour tous, procréation médicalement assistée).

Montrer, **par l'analyse d'une décision**, comment les cours européennes de Strasbourg et de Luxembourg contrôlent l'action de l'État en matière de droits fondamentaux (par exemple dans les lieux de privation de liberté).

À partir d'une étude de cas, aborder la question pénitentiaire, celle du maintien des droits et des devoirs civiques des détenus ou encore celle du sens de la peine dans un régime démocratique.

Recherche documentaire

Etude d'un article, analyse de texte

Médiation scolaire

Approches territoriales

Analyse de situations

Coopérer et mutualiser

Participation aux instances de l'établissement

Rédaction d'un récit fictionnel ou non

Analyse d'un stéréotype, d'une élection...

Questions socialement vives

Mise à distance les émotions

Culture juridique, démocratique, citoyenne écologique...

Tâches complexes

Dilemme moral

Engagement dans une action

ET TOUJOURS...



ACADÉMIE DE NANTES

Liberté
Égalité
Fraternité

MERCI POUR
VOTRE
ATTENTION



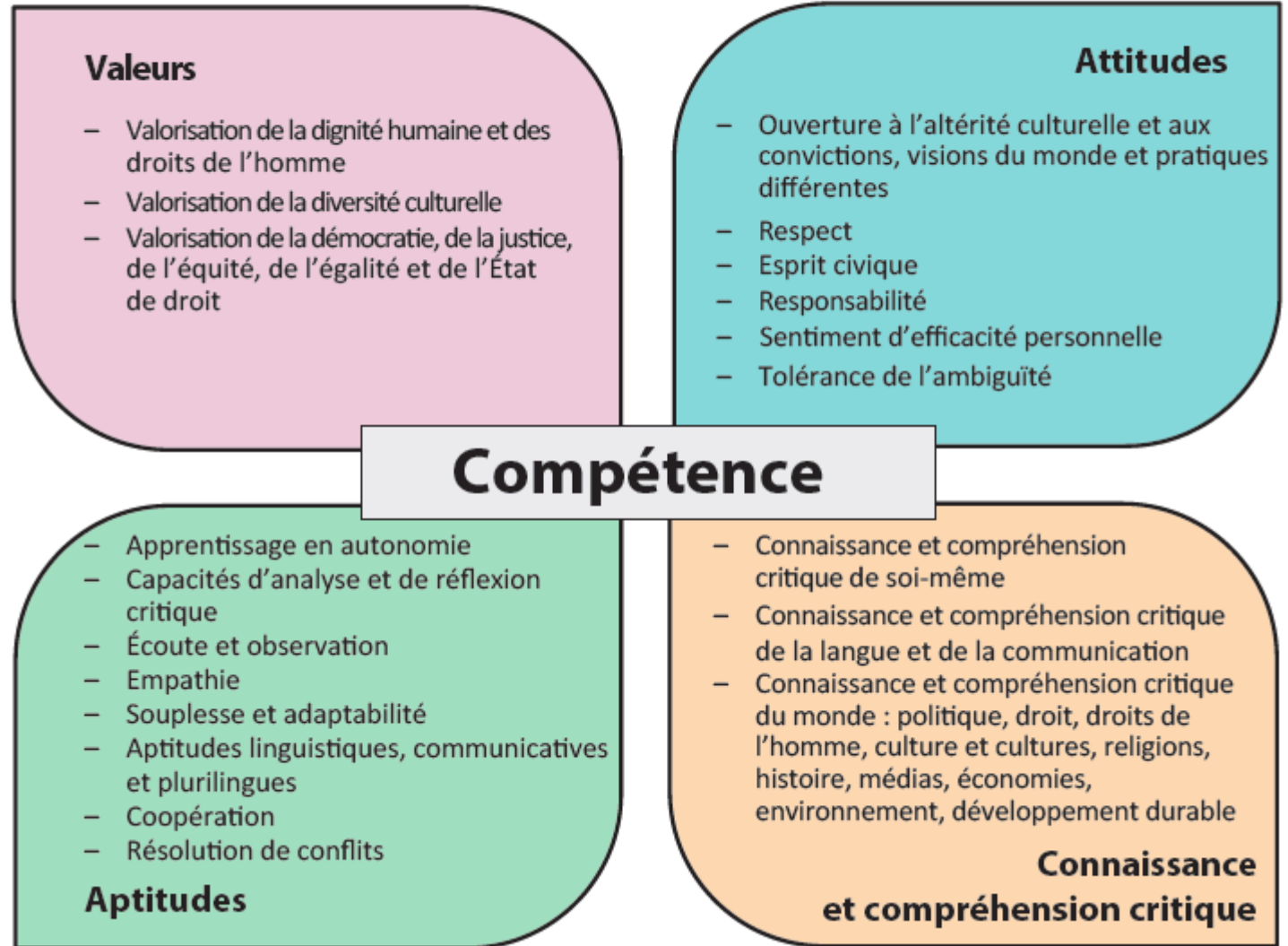
ACADÉMIE
DE NANTES


Liberté
Égalité
Fraternité

Pour mémoire, le cadre de
référence des compétences
pour une culture de la
démocratie

Conseil de l'Europe
Strasbourg

Figure 1 – Les 20 compétences incluses dans le modèle de compétences



En 2015, tous les pays du monde se sont accordés sur **17 objectifs universels de développement durable (ODD)**  pour mettre fin à la pauvreté, lutter contre les inégalités et les injustices, faire face au changement climatique et construire un monde en commun d'ici à 2030.



Quelles valeurs partager et transmettre aujourd'hui en EMC? (Abdenour BIDAR, IGEN)

Valeurs : ne valent que dans l'incarnation , l'être (ethos). **Quelque chose à laquelle on donne une importance supérieure à tout le reste.** N'a pas de prix (« souverain bien » Aristote), un absolu, on se rapproche du sacré (qui lui devient moins prégnant, Cf. R Debray). Or concurrence entre valeurs et sacralité avec le pluralisme et le polythéisme des croyances dans nos sociétés démocratiques (violence du sacré, R Girard): valeurs deviennent intangibles et inconditionnelles dans une société où le religieux est moins présent.

Pb: Instituer des valeurs communes / Laisser le choix aux individus ?

Commun / singulier? Nous / je? Rassembler sans se ressembler?

Risque: quand une société met dans son centre les valeurs, on demande une prosternation obligatoire par tous, sans laisser de liberté!

Hystérisation actuelle des rapports sociaux (Cf. J Baubérot et les 7 laïcités) : valeurs de moins en moins partagées... + mobilisées mais moins investies (surtout après 2015).

Laïcité: souvent présentée comme un préalable, un moyen, une fin pour nos questions sociales. Principe contribuant à instaurer un ordre juste, au service des valeurs liberté et égalité.

Loi du 9 décembre 1905 : séparation Eglises / Etat, avec double émancipation entre politique et religion (les 2 perdent le pouvoir de contester l'autre).



Liberté de croire: aucune religion ou Etat ne peut s'imposer, liberté de conscience et d'expression, aucun culte promu, ni ostracisé. Donc Egalité.

Fraternité aussi: le citoyen dans l'Etat laïc n'a rien à craindre car aucune violence n'est possible en cas de conceptions existentielles différentes.



Liberté Egalité Fraternité: quadrature du cercle, graal politique. Incontestable et très puissante clé politique et éthique (Cf. Rousseau et contrat social). Candidates à l'universalité (P Ricoeur). Partager, s'associer aux autres sans perdre sa liberté ou sa personnalité. Devise républicaine propose quelque chose
Valeurs très exigeantes, donc France souvent en crise...



Quelles valeurs partager et transmettre dans une société démocratique et multiculturelle?